

1 septembre 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de l'Education nationale, à Pouilly- sur-Serre le 1er septembre 2015.

Madame la Ministre,

Mesdames, messieurs les Parlementaires, les élus,

Monsieur le maire de cette belle commune,

Monsieur le Directeur,

Mesdames, messieurs les personnels de l'Education nationale.

Il y avait plein de raisons pour venir à Pouilly. La première c'était d'entendre la leçon des enfants et notamment celle des trois passoires que je ne manquerai pas de reproduire partout où ce sera nécessaire, et il y a du travail, pour voir ce qu'est de faire une école, une école de la République, une école en Picardie, une école dans le département de l'Aisne, une école que l'on dit rurale et qui est une belle école, qui est capable de donner aux élèves non seulement les chances d'apprendre mais de comprendre.

Une école qui est également capable de donner à l'innovation toute sa place. Parfois l'innovation ce sont des moyens pédagogiques, ça peut être le numérique, mais la première des innovations c'est l'investissement des équipes éducatives, des élus, pour faire de leur école avec les parents la plus belle école de France.

C'est ce que vous avez fait. C'est ce qui justifie aujourd'hui ma présence avec la ministre de l'Education nationale pour cette rentrée.

Nous aurions pu choisir beaucoup d'autres écoles, qui auraient également fait la démonstration de leur capacité, mais j'ai voulu que ce soit ici, une école pour justifier de l'engagement du gouvernement pour les écoles rurales. Egalement pour rappeler la priorité que nous accordons au primaire, au premier degré, c'est-à-dire aux écoles.

La première de ces priorités, qui maintenant est partagée, j'en suis heureux au-delà des sensibilités politiques, c'est qu'il soit possible de dire que tout se joue dès les premières années de l'éducation de l'enfant. Et si nous sommes là dès le premier jour c'était aussi pour rendre hommage à l'école maternelle.

L'école maternelle a été une invention française. La France est capable d'imaginer ce que peut être le meilleur, non pas simplement pour elle-même mais parfois pour le monde. Et puis elle finit par négliger ce qui faisait justement son originalité, son avant-garde, l'école maternelle.

Pendant des années l'école maternelle a vécu une forme de négligence. Certains même considéraient l'école maternelle comme une garderie. Il fallait donc venir ici, à Pouilly, pour voir ce qu'est une école maternelle avec cette diversité d'élèves, parfois d'âges, mais cette même envie de jouer et de comprendre, car l'école maternelle c'est une école où l'on apprend, où l'on apprend à parler, où on apprend le français, et chacun ici sait que c'est en maniant la langue que l'on peut maîtriser son propre raisonnement, et apprendre des connaissances tout au long de son parcours scolaire.

Une école maternelle c'est aussi l'apprentissage du calcul ou des chiffres et l'activité physique, culturelle. Il était donc très important que je puisse ici avec la ministre dire tout le rôle de l'école maternelle. Je veux féliciter tous les enseignants de ce niveau parce qu'ils vont donner aux enfants ce qu'il y a de plus important, l'envie d'apprendre, le bonheur d'aller à l'école, même le premier jour. Et ce n'est pas facile le premier jour, j'ai entendu quelques cris, mais enfin j'ai

premier jour et ce n'est pas facile le premier jour, j'ai entendu quelques cris, mais enfin j'ai l'habitude d'entendre quelques cris dans certaines occasions. Les élèves sont donc à l'image de leurs parents. Il y a toujours des appréhensions et des peurs. Qu'est-ce qui va se passer ? Qui sont les autres ? C'est aussi la leçon que nous ont donnée les élèves de CM1-CM2 : ne pas avoir peur, comprendre les autres, penser qu'ensemble nous sommes plus forts. C'est à l'école maternelle que commence cette acquisition, cet apprentissage.

L'école maternelle devait avoir un programme et une école, c'est fait pour apprendre et la ministre a donc voulu qu'il y ait un programme pour l'école maternelle. Un nouveau programme qui n'était pas différent à tout point de vue du précédent, mais qui permette aux enseignants de pouvoir accompagner les élèves.

Ce programme a supposé une formation pour les personnels concernés. D'abord parce que les personnes elles-mêmes se sont formées. C'est aussi le rôle des enseignants, je le sais, d'aller maintenant sur les sites d'information et d'acquérir ce qui va être pour eux les moyens de pouvoir être au plus haut niveau de la connaissance et de la transmission du savoir. Mais 70 % des enseignants ont déjà été formés et l'objectif c'est de les former tous.

Je veux également que puisse être renforcée ce qu'on appelle la préscolarisation, c'est-à-dire l'accueil des élèves avant trois ans. Cela a été longtemps là aussi une priorité de la France, puis cela s'est également perdu. Pendant dix ans - je ne dirais pas lesquels mais vous les reconnaîtrez - pendant dix ans, la préscolarisation représentait 30 % d'une classe d'âge. Nous sommes tombés à 11 %. J'ai donc voulu, avec la ministre, que nous puissions faire en sorte que les parents qui le voudront puissent mettre leurs enfants plus tôt à l'école. Notamment dans les quartiers difficiles ou dans les zones rurales, et l'objectif pourrait être de retrouver ces 30 % dans les réseaux d'éducation prioritaire.

Je vous ai parlé de l'école maternelle, je vous ai parlé de la préscolarisation, j'en arrive au primaire, à votre école. Votre école qui, je l'ai dit, donne la meilleure image même si c'est dans cette école qu'on peut trouver dans la même classe des niveaux différents. Ceci exige du personnel éducatif une forme de dédoublement qui n'est pas toujours commode, et en même temps que les élèves n'aient pas le sentiment d'être délaissés quand le maître est de l'autre côté. Vous avez donc montré combien ce niveau du primaire est exigeant et important. J'y ai par conséquent consacré les moyens nécessaires depuis 2012 : 10 000 postes supplémentaires pour le premier degré et parce que c'est la condition indispensable pour que le savoir puisse être transmis, pour qu'on puisse avoir des innovations pédagogiques - comme celles que vous avez ici illustrées - et qu'on puisse lutter contre l'échec scolaire.

Il y a un chiffre qui est tout à fait parlant : 90 % des élèves en CP qui ont des difficultés pour l'apprentissage seront sans qualification à la sortie de leur parcours scolaire. Donc tout ce que l'on pourra faire pour permettre aux enfants, dès le CP, en l'ayant préparé par la maternelle, en le poursuivant tout au long de l'école élémentaire, tout ce qu'on pourra faire pour la réussite, cela sera une consécration pour la lutte contre l'échec scolaire et pour la réussite de tous.

Donc priorité au premier degré, et c'est ce qui fait que dans cette rentrée il y aura une évaluation - c'est une nouveauté importante - une évaluation à l'entrée du CE2 pour qu'on puisse voir si l'élève maîtrise le français, maîtrise le calcul et que l'on puisse donc avoir un accompagnement en conséquence. Là aussi, nous avons ce devoir qui est de faire réussir.

Pour donner une priorité au primaire, il a fallu faire des réformes. Les réformes ne sont jamais faciles. Tout le monde est pour, jusqu'au jour où elles sont annoncées et parfois mises en œuvre. Il faut du temps, et je vais vous donner un exemple. Les rythmes scolaires. Pourquoi a-t-on changé les rythmes scolaires ? Parce que nous étions le seul pays développé où les enfants ne bénéficiaient que de 144 jours d'école contre 187 en moyenne ailleurs. Alors il y a un élève qui m'a interpellé ce matin, qui m'a dit : mais pourquoi vous nous avez fait travailler le mercredi ? La revendication commence tôt ! Et donc je lui ai expliqué pourquoi. Parce que chaque jour il aura un apprentissage, et si sa journée est plus courte, il pourra mieux apprendre et ainsi être à chaque fois accompagné, tous les jours de la semaine, 4 jours et demi, en l'occurrence, et qu'il pourra avoir aussi des activités physiques, des activités culturelles qui enrichiront son parcours. Fallait-il encore que les communes, que les départements et les régions ensemble, que les

personnels de l'école, que les parents puissent aussi accompagner ce mouvement. Car si c'était simplement pour donner du temps et qu'il n'y ait rien pour l'occuper, au meilleur sens du terme, pour l'animer ce temps, cela aurait été une opportunité perdue. Je veux aussi souligner ce qui a été fait dans cette commune, dans cette école, cette capacité à faire travailler ensemble les personnels, les élus, les parents et à donner un projet. Ici, le projet a été la vie citoyenne, l'apprentissage du vivre ensemble, la découverte. Et puis cette année ce sera sans doute -la conférence sur le climat de décembre prochain y est pour quelque chose-, la volonté de comprendre la nature et surtout les dégradations que l'on peut ensemble lui infliger. Voilà ce qui va permettre à des élèves d'avoir une expérience inoubliable, pour ceux qui se sont ici livrés à ce spectacle, car c'était un spectacle de grande qualité, cela restera quel que soit le public, aujourd'hui peut-être un peu plus illustre que d'autres - mais ce sera un souvenir inoubliable pour toute leur vie.

Donc nous voulions à travers cette réforme des rythmes scolaires montrer cette priorité. Je veux également dire que nous continuerons à appuyer toutes les communes qui continuent à faire cet effort pour les rythmes scolaires à travers un projet éducatif territorial, c'est ce qui se fait ici, dans cette commune.

La France ne peut pas décider de tout, on le sait bien, mais il y a un domaine où elle peut décider, où elle peut tout décider, c'est l'école, c'est l'éducation. Il n'y a pas d'autorité européenne qui nous contraigne, quelle que soit la décision que l'on prenne. Il n'y a pas une mondialisation qui nous empêcherait de faire ce que nous avons décidé de faire pour l'école. Donc, nous engager pour l'école, c'est ce que le pouvoir politique a comme responsabilité, et c'est ce que j'ai voulu démontrer en faisant de la refondation de l'école la priorité même de ce quinquennat £ parce que ce que nous engageons maintenant, ce que nous investissons c'est pour les années et les décennies qui vont suivre.

Il va y avoir la réforme du collège. Là aussi tout le monde l'a souhaitée, et aussitôt annoncée, voici qu'elle suscite quelques appréhensions. Il faudra d'ailleurs les apaiser et le dialogue et la concertation sont toujours les meilleures manières d'y parvenir. Cette réforme du collège, elle vise à favoriser tous les élèves, pas simplement quelques-uns. Et faire en sorte que les enseignants puissent avoir plus de moyens pour agir avec un renforcement de l'autonomie pédagogique, avec l'accompagnement personnalisé des élèves, avec le travail en petits groupes, avec l'approche interdisciplinaire £ ce sont des évolutions qui étaient réclamées depuis longtemps. Maintenant au collège, on pourra apprendre une langue vivante dès la 5e. Il pourra y avoir - et c'est un plan que j'ai lancé pour le numérique - une éducation à l'informatique, au numérique. C'est très important parce que c'est l'avenir des enfants £ ce plan numérique va déjà être déployé dans 600 établissements dont 220 collèges. Voilà pourquoi j'ai voulu qu'il y ait aussi cette réforme.

Je suis ici en terre picarde à Pouilly, une école rurale £ je veux m'adresser à tous ceux qui sont attachés à l'école rurale.

Les territoires, que je connais bien, qui sont regardés, considérés comme ruraux, sont des territoires vivants, sont des territoires où il y a de l'inquiétude et il y a aussi beaucoup d'engagements, beaucoup d'investissement, beaucoup d'innovations, beaucoup de vitalité. Mais il y a des besoins spécifiques. Donc nous avons voulu, et la ministre en est chargée, que les académies rurales puissent bénéficier de moyens supplémentaires. C'est déjà le cas. Et quand on regarde les taux d'encadrement entre le rural et l'urbain, c'est dans le rural qu'il y a le plus d'encadrement. C'est légitime puisque c'est là que nous avons une densité de population qui est moins importante. Donc nous avons voulu que pour l'attribution des moyens, des postes et donc des classes, il puisse y avoir une prise en compte du caractère rural, c'est-à-dire de l'éloignement des populations par rapport au collège, par rapport à l'école, et le niveau de vie des ménages qui quelquefois est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain. Donc nous allons attribuer plus de moyens dans les départements ruraux.

Je vais prendre un exemple. Pour l'académie d'Amiens -qui va rester d'ailleurs académie d'Amiens-, les seuls critères démographiques, si on avait tenu compte simplement de l'évolution du nombre d'élèves, auraient conduit le ministère à réduire de 15 le nombre des enseignants. La

réforme, celle que nous avons décidée, prend en compte la réalité sociale du territoire et va permettre d'accorder 51 postes supplémentaires par rapport à l'année dernière. Donc nous avons fait en sorte qu'il puisse y avoir plus de classes ou plus de maîtres dans les classes parce que c'est ce que nous devons aux territoires ruraux. Aussi, pour tenir compte de ces besoins spécifiques, nous allons favoriser les regroupements pédagogiques. Je connais parfaitement le sujet. Là aussi tout le monde est pour le regroupement parce que cela donne plus de moyens, et en même temps il y a une inquiétude : est-ce qu'on ne va pas perdre son école ? Est-ce qu'on ne va pas perdre des classes ? Est-ce qu'il ne va pas y avoir des transports scolaires à assurer ? Donc il faut qu'il y ait cette coopération. Le regroupement pédagogique, c'est nécessaire pour préserver notre tissu scolaire.

Mais il faut aussi qu'il y ait une garantie. Donc, nous avons introduit - la ministre a veillé à ce que cela puisse s'appliquer pour tous les départements qui en feront la demande - ce qu'on appelle la « convention ruralité ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Que les départements, imaginons l'Aisne, puissent prendre cette décision : ces départements garderont tous les postes d'enseignants, même lorsque les effectifs diminuent, à condition qu'il y ait cette recherche des regroupements pédagogiques, sur trois ans. Ils auront alors la garantie qu'il n'y aura aucune diminution de postes.

J'ai également voulu qu'il y ait un renforcement de l'éducation prioritaire. On pense souvent que l'éducation prioritaire c'est pour les quartiers de nos villes, pour les banlieues. Ce n'est pas vrai. Il y a des réseaux d'éducation prioritaire qui existent dans les territoires ruraux. Moi je veux que les élèves puissent avoir, non pas les mêmes chances que les autres, mais que certains élèves qui sont dans des situations différentes puissent avoir plus de conditions pour accéder aux mêmes chances que les autres. Donc il y a 1089 réseaux nouveaux d'éducation prioritaire, cela représente 1089 collèges, parce que c'est autour d'un collège que c'est constitué, et 6000 écoles. Un élève sur cinq en France est concerné par un réseau d'éducation prioritaire. Cela permet d'avoir plus de maîtres que de classes, cela permet d'avoir une scolarisation précoce - que j'évoquais pour la maternelle - cela permet aussi d'avoir un accompagnement personnalisé, cela améliore enfin la rémunération des enseignants. Car que faut-il ? Il faut que des enseignants puissent être attirés vers les lieux les plus difficiles. Tout à l'heure, je posais la question aux enseignants de cette école, c'était d'ailleurs exceptionnel, ils étaient là depuis des années. Et puis les élèves disaient que leurs parents avaient été également dans cette école. Il y en a même un qui m'a dit que sa grand-mère avait été dans cette école. Je lui ai posé la question de savoir si c'était toujours le même enseignant ? On m'a rassuré, on m'a dit que non. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve qu'on a besoin de stabilité, on a besoin de se connaître. Et si les enseignants changent chaque année, comment peut-on faire pour identifier les élèves qui peuvent être en difficulté, pour faire l'accompagnement nécessaire, pour connaître les familles ? On a donc besoin de cette stabilité. Et c'est ce que les réseaux d'éducation prioritaire permettront. Enfin, il y a la mixité sociale. La mixité sociale, c'est faire en sorte qu'il y ait des élèves qui ne viennent pas forcément des mêmes endroits et qu'on puisse apprendre ensemble, se comprendre ensemble. Donc nous avons fait en sorte - et la ministre, là aussi, mène cette belle réforme -, que l'on puisse avoir un secteur commun à plusieurs collèges pour diversifier les recrutements et être capable, dans la même communauté éducative, d'avoir les mêmes enseignements, les mêmes connaissances, les mêmes émotions. C'est comme cela que nous vivons ensemble.

Puisque je parle de cette question, nous savons bien que nous avons un besoin très grand de faire acquérir par les élèves ce qu'on appelait autrefois « l'instruction civique », mais qui est tout simplement l'éducation morale et citoyenne. A la rentrée, cette année, il y aura donc un cours d'enseignement moral et civique, une heure par semaine en primaire, une heure tous les 15 jours pour le second degré, ce qui fera 300 heures sur l'ensemble du parcours scolaire. On voit bien ce qu'on est capable de faire. Il ne s'agit pas de simplement savoir comment est élu le Président de la République, comment fonctionnent nos assemblées, ou ce que veut dire une commune. Cela, c'est aussi de l'instruction civique. Mais cela veut dire : comment fait-on, dans une société comme la nôtre, avec de la violence, avec des crises, avec des guerres autour de nous, comment fait-on pour être capable de savoir comment se comporter, comment vivre ensemble, comment se

pour être capable de savoir comment se comporter, comment vivre ensemble, comment se respecter ? Que signifie la laïcité ? Ce n'est pas simplement un principe ou une incantation, mais ce sont des règles de droit, qui disent qu'à l'école, les convictions doivent disparaître, que l'enseignant est neutre, et qu'il ne veut pas savoir ce que les élèves ou leurs parents peuvent penser ! Il a à transmettre une connaissance et à faire en sorte qu'il ne puisse pas y avoir d'intrusion dans l'école, tout en gardant la liberté, la liberté de conscience pour chaque élève et bien sûr pour les parents concernés.

Ce sont ces règles de laïcité qui nous permettent de trouver les réponses, trouver les réponses pour les cantines, trouver les réponses pour les sorties scolaires, trouver les réponses chaque fois qu'il peut y avoir une interrogation. Appliquons les règles, n'en inventons pas de nouvelles, elles existent. C'est ainsi que notre école pourra être toujours l'école de la République et l'école où la laïcité est une formidable chance pour vivre ensemble et une contrainte qui ne peut pas être vécue sur le mode de la soumission, mais au contraire de l'émancipation.

C'est la raison pour laquelle, pour mener à bien cet enseignement moral et civique, que les enseignants, 300 000, seront formés d'ici la fin de l'année 2015 à cette pédagogie de la laïcité. Vous savez, il y a une chose qui est très simple : quand l'école recule, c'est la République qui est atteinte, quand les enseignants sont mis en cause, c'est l'ensemble de l'Etat qui est agressé, et lorsque l'école est faible, ce sont les plus fragiles qui sont les plus vulnérables et les plus menacés. L'école, c'est le patrimoine de la nation et l'école, c'est le capital de ceux qui n'ont que l'école pour construire leur avenir et leur destin.

Alors c'est aussi ce qui m'a conduit, depuis 2012, et cela sera encore vrai pour le budget qui va être présenté au Parlement en 2016, à faire de l'éducation nationale le premier budget du pays. Les chiffres peuvent laisser beaucoup indifférents, 65 milliards d'euros pour le primaire et le secondaire, 23 milliards pour le supérieur. Nous mettons les moyens. On dit « on met trop de moyens », certains nous le reprochent, mais nous mettons les moyens là où ils sont nécessaires. Nous avons fait des recrutements, c'était nécessaire. Pendant 10 ans, ils avaient été interrompus, particulièrement cinq ans avant mon élection. Donc nous avons créé, depuis 2012, plus de 35 200 postes supplémentaires. On en a recrutés 100 000 compte tenu du départ à la retraite, 100 000 depuis 2012. Nous avons voulu restaurer la formation des enseignants parce que être enseignant ce n'est pas simplement savoir, ce n'est pas simplement connaître, c'est transmettre. Ce n'est pas simple de transmettre. Quelquefois il y a des savants qui peuvent inventer de très belles choses, mais qui ne peuvent pas toujours être pédagogues. Donc nous avons réintroduit les écoles du professorat, et donc pendant un an les élèves que nous recrutons, qui deviennent professeurs, sont formés et heureusement, la moitié du temps, ils sont dans les classes. C'est pourquoi nous irons jusqu'au bout de ces recrutements et il y en aura bien 60 000 à la fin 2017.

Nous avons voulu aussi être à même de donner à notre jeunesse les meilleurs enseignants. On pouvait se poser des questions : est-ce qu'avec autant de recrutements, on aurait des résultats satisfaisants aux concours ? Est-ce qu'il y aurait suffisamment de jeunes qui se présenteraient pour devenir enseignants ? Oui, les concours ont eu de très bons résultats et chaque fois que la ministre a eu affaire à des concours exceptionnels, elle a eu à chaque fois et le niveau et le nombre qui nous permettaient d'assurer le meilleur savoir et la meilleure connaissance à nos élèves.

Qu'est-ce que nous voulons faire avec l'école ? Nous voulons élever la formation de chacun de nos enfants pour qu'ils puissent réussir dans la vie. Nous voulons aussi, parce que nous avons cette ambition collective, être capables d'avoir le meilleur niveau de qualification pour le pays, pour être les plus compétitifs et pour gagner la bataille économique, parce que c'est avec le savoir-faire, c'est avec le savoir, c'est avec la formation, c'est avec la qualification qu'on peut faire la différence.

Alors l'école, on lui demande beaucoup, les missions sont considérables et j'y ajoute la citoyenneté et le vivre ensemble. On ne peut pas tout demander à l'école, pas tout demander aux enseignants. Les parents doivent faire aussi leur travail, c'est évident mais ce n'est pas toujours simple quand on est confronté à la réalité de la vie quotidienne. Les collectivités locales, les

communes, les départements, les régions doivent également prendre leur part. Elles le font. Il y a aussi les associations, il y a les partenaires. Enfin, il y a ce qu'on appelle la communauté éducative. C'est ensemble, là aussi une belle leçon que nous ont adressée des enfants : c'est ensemble que nous pourrions y parvenir.

Alors j'ai voulu, à la suite des événements tragiques des attentats du mois de janvier, que l'on puisse appeler un certain nombre d'adultes à venir prêter main-forte à l'école de la République. C'est ce qu'on a appelé la « réserve citoyenne ». Najat VALLAUD-BELKACEM a fait en sorte que nous puissions, à partir de toutes les candidatures qui avaient été adressées, recueillir l'engagement, l'adhésion de près de 5000 citoyens bénévoles qui vont, sous l'autorité des recteurs, tout cela sera organisé, appuyer l'effort des enseignants, tout en restant à leur place. J'ai voulu aussi le service civique vous savez ce que peut être l'engagement d'un jeune pour être utile, cela faisait partie des trois passoires d'utilité, après la bonté et la vérité. L'utilité c'est donc le service civique. Il y aura 5000 jeunes en service civique qui seront dans les écoles et qui pourront là aussi accompagner, faire également de l'animation, et aussi de l'accompagnement aux devoirs.

Voilà. C'est une belle promesse que l'école de la République. Cette promesse elle repose aussi beaucoup, essentiellement, sur les enseignants et les personnels de l'école et je veux ici à Pouilly leur rendre hommage, parce que ce sont eux qui assurent l'éducation de nos enfants, ce sont eux qui font face à des difficultés nouvelles : les tensions qui viennent de l'extérieur, la concurrence des images de l'internet, la perte des repères, parfois la démission de certains parents, les violences. Je mesure que les enseignants font face à des défis exceptionnels. Regardez ce qu'on a été amené à leur demander au lendemain des attentats £ il fallait qu'il y ait ce dialogue, qu'il y ait cette discussion difficile à engager, et ce, partout. Les enseignants ont fait en sorte, avec des méthodes très différentes, parce que c'est aussi l'autonomie qu'il faut absolument respecter dans ce cas de figure, que chacun puisse parler et recevoir les principes, parce que dans une école c'est toujours la transmission qui doit l'emporter. C'est parce que les enseignants font un métier non seulement majeur pour l'avenir de notre pays, pour l'avenir de nos enfants, mais en même temps utile pour notre vie en commun, que nous devons leur accorder les moyens nécessaires. J'ai évoqué des postes, il y a la question des revalorisations de statut, je sais combien cette question les préoccupe, et ce ne sont pas simplement les revendications des indemnités c'est aussi la considération, c'est ce que vous disiez monsieur le Directeur, la considération, la reconnaissance. Dans une commune comme ici, la reconnaissance est immédiate, elle est spontanée. Ce n'est pas toujours le cas et le premier devoir du Président de la République c'est d'assurer cette reconnaissance. Non pas de payer par des mots mais de dire avec les mots ce que l'on doit au corps enseignant.

J'ai demandé à la ministre et au ministre des Finances parce que je pense que sur ce sujet c'est le ministre des Finances qui sera plus que compétent, au sens de disponible, pour y accorder des moyens de prolonger le travail sur l'attractivité du métier d'enseignant.

Voilà ce que j'étais venu vous dire ici à Pouilly-sur-Serre. D'abord, vous exprimer ma gratitude à tous, parce que vous donnez la plus belle image qui soit de l'école de la République £ vous dire aussi mes encouragements, tout en étant dans l'espace rural vous êtes capables de faire ces méthodes pédagogiques d'avant-garde £ vous dire aussi la confiance que j'ai dans l'espace rural parce qu'il est capable de porter et de produire £ vous dire la belle espérance que représente toujours l'école, l'école de la République £ et en ce jour de rentrée, pour beaucoup d'élèves, l'école est devenu leur quotidien, c'est devenu leur relation avec le monde extérieur, mais l'école doit être pour eux, toujours, une espérance, une soif d'apprendre, une envie de comprendre, une capacité à pouvoir décider de sa vie. L'école, c'est enfin la rencontre avec les autres. C'est parce que nous avons cette très grande attente à l'égard de l'école, cette belle espérance qui a fondé d'ailleurs la République, -la République c'est l'école-, c'est parce que nous avons cette volonté de faire de l'école la première priorité que nous devons, à chaque fois qu'elle est menacée, à chaque fois qu'elle est mise en cause, être ses premiers défenseurs, mais surtout donner à l'école les moyens qui en font l'investissement de toute la nation.

Vive Pouilly, ce que vous avez été capables de faire, vive l'école de la République, vive la France.